

*L'économie de la croisière s'est refait une santé post-covid. En allant directement démarcher les armateurs aux États-Unis, le responsable du club croisière Catalan annonce une saison record avec 23 escales ! D'autant plus exceptionnel, que ce choix concerne une clientèle aisée qui voyage sur des navires de luxe aux prestations haut de gamme. Reste à vendre l'identité d'un territoire.*

De retour du *Seatrade Cruise global* de Fort Lauderdale, en Floride, le salon international des affaires de l'industrie de la croisière, Marc Bernadi, représentant du club Catalan affiche sa satisfaction. L'opération séduction, minutieusement préparée, a payé, avec d'ores et déjà un record pour cette saison avec 23 escales, dont trois seront avec deux navires en même temps (22, 24 avril et 17 juillet). « Ce rendez-vous américain permet d'entrer directement en contact avec une trentaine d'armateurs et les tour-opérateurs, qui décident d'un planning d'itinéraire. L'escale Port-Vendres/Collioure se positionne sur des séjours croisière de luxe en Méditerranée de 7 à 10 jours, en provenance de Barcelone, Saint-Tropez, Ibiza, Sète ou Palma » précise Marc Bernadi. C'est en collaboration avec Ana Faber, alternante en master2 Tourisme, qui a en charge notamment l'accueil des croisiéristes, et les experts du tourisme, que des fiches détaillant les atouts de notre territoire, peu connu des Américains, ont attiré l'attention. Mieux encore, des particularités qui ont déclenché la curiosité des décideurs d'escale. « Valoriser des sites d'exception et des savoir-faire identitaires, ça fait toute la différence » argumente Ana. L'an passé, lors des 16 escales qui ont permis de fidéliser trois nou-

velles compagnies de croisières, la clientèle essentiellement américaine a ciblé quatre sites phares : Carcassonne incontournable par son classement à l'Unesco, Céret et son musée d'art moderne, Collioure avec son château royal et ses anchois et Perpignan par son centre du monde. Il faut ajouter la demande croissante de découverte de vins locaux.

« On doit déclencher la curiosité des décideurs d'escale pour séduire. »

Sur ces destinations à l'escale, basiques et incontournables, Marc Bernadi insiste sur des « trésors encore méconnus à découvrir comme Elne, Thuir, Rivesaltes ». Reste à convaincre une clientèle hyper-exigeante, qui a déboursé pour sa croisière en Méditerranée (de 7 à 10 jours), entre 1 500 euros et jusqu'à 10 000 euros, notamment sur l'ultra luxueux *Scénic éclipse 2*.

Quant aux retombées commerciales locales, même si des actions pour capter cette clientèle de court passage sont en cours, impossible de les chiffrer avec précision : « c'est compliqué, car lorsqu'ils débarquent, tout est déjà



Une double escale est annoncée ce 22 avril par Ana Faber et Marc Bernadi pour l'ouverture de la saison des croisières à Port-Vendres, avec le Marina au mouillage (7 h-18 h), et le Windstar à quai. PH.VÉ.P.

organisé : bus, taxi, hélicoptère. Certains restent à bord et choisissent des activités telles que la plongée, la balade en sous-marin (oui, oui !), le kayak, le jet-ski, le paddle... Notre challenge consiste à les étonner ! Par exemple, et c'est une première, nous honorons une demande qui consiste à ce qu'un sommelier expérimenté de proximité, monte à bord d'un navire pour animer une dégustation. À travers ces nouveautés, nous pouvons nous distinguer et fidéliser les Compagnies. L'occasion aussi de les inciter à rester plus longtemps au mouillage, comme notamment le soir du 16 août avec le feu d'artifice de Collioure ». L'autre exigence du Club croisière Catalan, porte sur les armateurs qui ont signé une charte d'enga-

gement au respect de l'environnement, notamment en limitant les émissions de soufre et en réduisant la vitesse de navigation. Quelques bateaux sont même munis d'équipement innovant, pour permettre un stationnement dynamique, qui évite de jeter l'ancre. Cette saison, les bateaux à l'escale sur la Côte Vermeille ont une capacité maximale de 1 500 à 2 000 passagers, pour une longueur maximale de 240 m, les passagers qui le souhaitent sont déposés à terre par des tenders, embarcations asservies au navire. À noter, qu'à l'exception du Windstar (22 avril) et du Goldenhorizon (29 avril), les bateaux de croisière en raison de leur longueur, n'entrent pas au port, ils sont au mouillage de Port-Vendres et Col-



lioure. Pour autant, ils sont soumis aux taxes portuaires ainsi qu'à une redevance par passager (environ 2 euros), l'équivalent de la taxe de séjour. La saison des croisières débute donc ce 22 avril et se poursuit jusqu'au 3 novembre, avec 23 escales annoncées. Et l'heure est à l'optimisme, puisqu'une vingtaine d'escales sont dès à présent programmées pour 2024.

Véronique Parayre